

Regard furtif sur l'aménagement de la cote aquitaine

Paysage et utopie

Denis Delbaere

Le projet porté par la Miaca est d'emblée un projet de paysage en ce que le référent qui le fonde est justement un élément de paysage : la cote aquitaine. Ce choix dit bien la volonté de l'Etat de passer outre les particularismes, les gouvernances et les intérêts locaux, pour faire prévaloir une unité spatiale incarnée dans le littoral, immédiatement perceptible à travers ses plages et ses dunes, un paysage que son attractivité menaçait justement dans ses équilibres et sa pérennité. On aurait pu s'attendre alors à ce que le projet de développement porté par l'Etat consiste à aménager ce littoral reconnu par tous comme valeur paysagère commune. Or, au contraire, le plan Saint Marc a opté pour une posture inverse : ne pas toucher à ce paysage, et installer l'urbanisation à l'intérieur des terres, sous la forme de hameaux d'habitat léger disséminés dans la forêt. Une telle option n'aurait été justifiée que dans le cadre d'une Miafa (Mission Interministérielle d'Aménagement de la Forêt Aquitaine). La complexité paysagère de ce plan tient donc dans la gestion de ce paradoxe apparent, de cette tension instaurée d'emblée entre urbanisation et référent paysager littoral.

La solution que le Plan Saint Marc, curieusement repris sur ce point par le plan Biasini pourtant plus soucieux de s'ancrer dans les réalités locales (Casamayor 2015), a imaginée tient peut-être dans cet étrange projet de canal interaquitain destiné à relier les lacs intérieurs entre eux, le long d'un bief parallèle au trait de cote. Utopique de l'avis de tous dès sa conception (Mercier 2016), cet ouvrage, qui aurait déstabiliser l'écologie des marais et mobilisé des moyens financiers énormes pour imperméabiliser un bief sur sable, a pourtant été repris dans tous les plans successifs et le rapport intermédiaire de 1976 s'y référait fièrement (Miaca 1976). On doit s'en étonner : et si ce projet n'avait eu d'autre valeur que fictionnelle. Et si, en opérant une sorte de translation du trait de cote à l'intérieur des terres, il avait permis de résoudre le paradoxe initial de la Miaca?

Il faudrait, pour s'en assurer, se plonger plus avant dans les archives de la Miaca et dans les échanges qui ont entouré l'élaboration et le suivi du projet de canal. Mais en tout cas, les deux grands pôles de la ville de Lacanau documentent cette dimension utopique du plan. Le pôle de Maubuisson tout d'abord, implanté au bord du lac du même nom, semble s'affirmer comme une véritable petite ville, avec sa place, sa densité architecturale, et son boulevard du lac qui ressemble tant à un boulevard de la mer. Le lac, ici, sert de référent littoral, bien que le trait de cote se trouve quelques kilomètres plus à l'Ouest. La ZAC Océanide, à Lacanau Océan, constitue de son côté une démonstration explicite de la façon dont un projet peut s'incorporer son propre référent paysager pour mieux s'en abstraire. La «baïne» artificielle qui sépare l'opération de la plage peut être lue à la fois comme une réplique miniature et apaisée de l'océan (référence à la baïne), et comme une maquette des lacs qui se trouve dans les terres. De même, les terrasses arrières et les parkings souterrains s'incorporent le volume des dunes, des dunes qu'il s'est ensuite agi de recréer artificiellement devant l'opération, sous la forme de remblais sableux stabilisés au moyen d'autobloquants. La coupe transversale savante de l'opération joue d'une succession rapide de séquences - esplanade, jardinets, rez-de-chaussée en saillie, passage sous l'immeuble, arcade et finalement terrasse arrière - d'une extrême densité architecturale. L'ensemble forme un concentré urbain face à la mer, comme s'il s'était agi d'affecter à l'édifice une charge programmatique éminente, dont l'ampleur et la signification subsumerait largement celle du strict site de Lacanau pour incarner l'expression de tout le plan. Il faudrait bien sûr se plonger dans les archives de cette opération et interroger ses architectes. Le caractère utopique de cette opération se trouve confirmé par les invraisemblables dérogations dont elle a bénéficié, et qui semble l'extraire de toute rationalité (Mercier 2016), ainsi que par le démenti puissant que les éléments lui imposent : l'érosion du trait de cote et l'ensablement rapide du site interroge sa pérennité à peine quarante ans après sa construction!



PLAN PAYSAGE / séminaire itinérant d'exploration des paysages produits par les plans nationaux d'aménagement du territoire



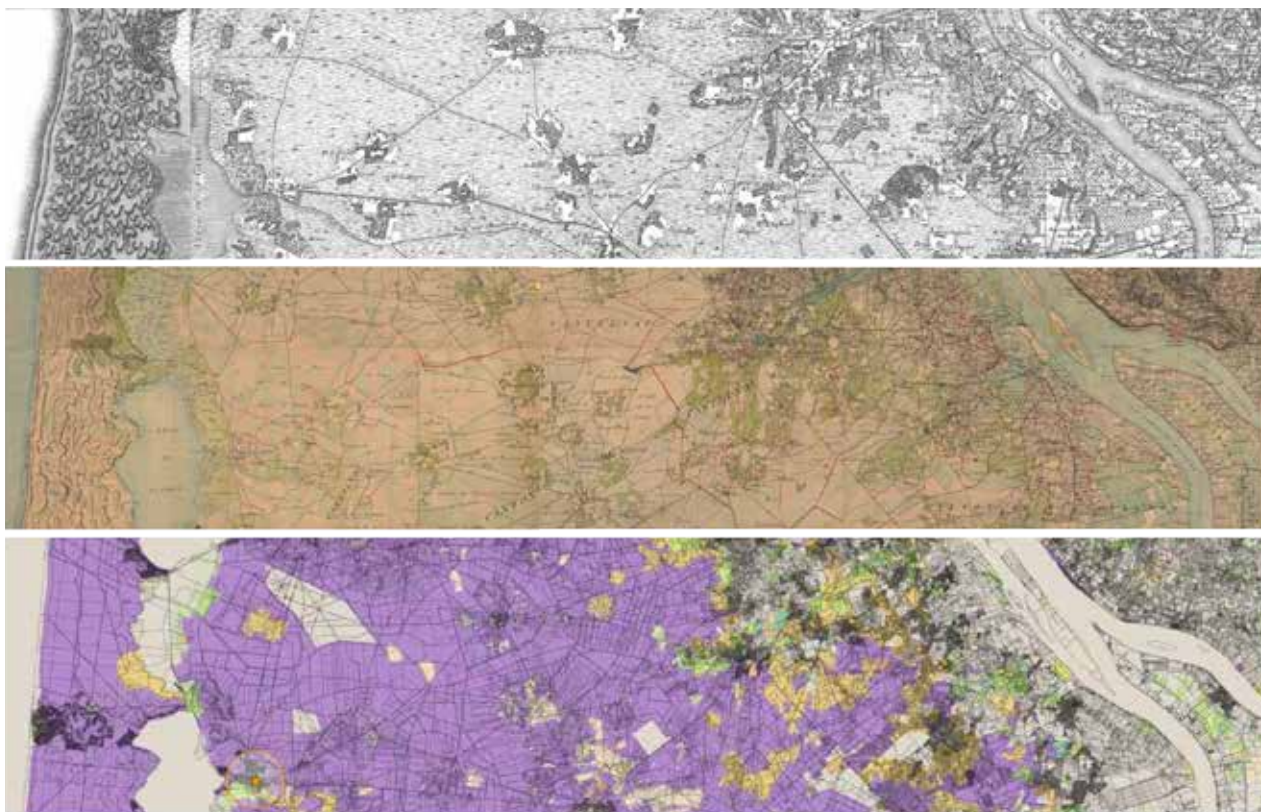
Village de vacances Sylvadour : ville miniature dans grand paysage



PLAN PAYSAGE / séminaire itinérant d'exploration des paysages produits par les plans nationaux d'aménagement du territoire

Du canal au front de mer, le projet de la miaca semble donc s'appuyer sur de petites utopies développant une vision hors sol de ce territoire. Ceci transparait d'ailleurs fondamentalement dans la nature constructive et les formes architecturales des villages de vacances qui colonisent la forêt en petites grappes. Ici, tout est petit, en sorte qu'on ne sait pas si on a affaire à des villes miniatures ou à des maquettes géantes. Petits chemins, donnant accès par de petits escaliers à de petits hameaux de maisonnettes en bois, groupées autour de placettes éclairées par des candélabres bas. L'ensemble est simplement posé sur des plots de béton afin d'éviter la dégradation du sol dunaire. Parcourant les allées de ces villages inhabités une bonne moitié de l'année, on peut avoir l'impression de visiter une exposition d'urbanisme, comme il existe des foires à l'automobile ou au caravaning.

La dimension utopique du paysage tient peut-être d'emblée à ce qui en constitue la chair même, à savoir cette pinède ininterrompue, qui déploie son couvert régulier, égalisant toutes les disparités que la géomorphologie locale avait instaurées, et faisant disparaître les spécificités des économies locales. Cette forêt, dans laquelle on se perd aisément tant les chemins et les pistes qui y furent aménagés par la Miaca reprennent le lacs complexe des drèves forestières, serait d'ailleurs, dans son indistinction et son abstraction, le motif paysager qui aurait décidé le ministre Pompidou à engager les travaux de planification à l'issue d'un survol en avion en 1966 (Casamayor 2015). Or, la forêt magnifique qui se déployait alors sous ses pieds résultait elle-même de plantations décidées d'autorité par l'Etat au siècle précédent, et auxquelles il est significatif que la Miaca se réfère lorsqu'elle intercale son rapport d'activité intermédiaire dans un fac-similé du «Mémoire sur les landes des environs de Bordeaux» rédigé en 1778 par l'ingénieur des Ponts et Chaussées Brémontier (1738-1809), qualifié dans le document de «premier aménageur de l'Aquitaine» (Miaca 1976). L'intervention d'Etat s'est toujours placée ici dans une logique de déterritorialisation, imposant à ce pays une géographie surfacique, flottante et abstraite, dans les limbes de laquelle la Miaca a parfaitement composé. Preuve que l'efficacité se nourrit d'utopie et que rien ne saurait être planifié si la fonction ne s'appuie sur la fiction.



cartes de Lacanau au XVIIIème siècle (Cassini), au XIXème siècle (Etat-Major) et aujourd'hui (en violet, les forêts). Sources Géoportail



ZAC DE L'ARDILOUZE